

de la *forme de justice* à appliquer à la nation.

En effet, le règne de Mobutu était sanctionné par des séries de 'Te Deum' au cours desquels l'Eglise catholique reconnaissait le pouvoir du maréchal président comme venant de Dieu. Elle promettait à son gouvernement de se conformer fidèlement aux lois du pays. ²⁶

En dépit de cette promesse de fidélité, l'Eglise catholique voulait passer aussi pour être la 'conscience' de ce gouvernement, en même temps qu'elle désirait se faire le porte-parole des sans voix. Se faire la conscience du gouvernement pouvait signifier que l'Eglise ne s'asservissait pas à lui. La lune de miel n'avait donc pas duré longtemps. Elle se terminera trois ans plus tard lorsque, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire des martyrs de l'indépendance, le 4 janvier 1969, l'archevêque demanda aux autorités congolaises de faire de 1969 l'année du bien-être des ouvriers pour que les fruits du travail de cette année soient partagés dans une justice distributive. Cela paraissait être une attaque ouverte à la politique sociale que prônait le gouvernement à cette époque. D'autant plus aussi que la devise de ce gouvernement était : 'Paix, Justice, Travail'. Quelle Justice ? La réplique du gouvernement ne se fit pas attendre : « ...*La justice sociale[est] exceptionnellement appliquée au bénéfice du peuple (...), cette 'justice distributive' ne serait autre chose que de la 'provocation' et de la 'démagogie' (...) car la justice sociale n'est pas un vain mot au Congo, tout le monde le sait, y compris Mgr Malula* » ²⁷.

Malgré cette réplique, l'archevêque de Kinshasa, devenu cardinal le 28 avril 1969 revient à la charge en plaidant, à nouveau, en faveur de la 'justice distributive' lors de la visite du Roi Baudouin, à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance du pays, le 29 juin 1970. La perspicacité du cardinal déplut fortement au gouvernement à telle enseigne que le conflit devint perceptible. Il éclata quand le gouvernement, qui avait déjà proclamé la laïcité de l'Etat congolais, promulgua l'installation de la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution (JMPR), au Grand Séminaire Jean XXIII qui assure la formation des prêtres de la province ecclésiastique de Kinshasa. Le cardinal y opposa un refus catégorique. Le séminaire sera fermé en février 1972 et le gouvernement saisira l'occasion pour réhabiliter les religions traditionnelles et afro-chrétiennes battues en brèche par le christianisme pendant la période coloniale.

I. 2. 3. 2. La réhabilitation des religions traditionnelles et Afro-Chrétiennes

Considérée comme propagandiste des idéaux d'origine étrangère, l'Eglise catholique était mise à mal par la nouvelle idéologie politique du 'recours à l'authenticité' qui n'avait pas d'autres objectifs que de réhabiliter les valeurs ancestrales 'bafouées' par le christianisme. A travers leurs discours politiques, les acteurs de la proclamation de l'Etat laïc demandaient aux citoyens de se 'réveiller' et de pratiquer librement le culte de leur choix.

La suppression des noms à connotation étrangère avait franchi le cap des villes, rues et institutions pour s'attaquer aux prénoms chrétiens. Plus personne n'avait le droit de porter un prénom chrétien. Chacun devait trouver un 'post-nom' tiré du terroir ancestral. Mobutu lui-même prêcha par l'exemple en supprimant son prénom de Joseph-Désiré pour le remplacer par le post-nom de 'Sese Seko Kuku Ngbendu Wazabanga'. Le recours aux devins avait repris ses droits jusque dans la haute sphère gouvernementale. Les ministres de Mobutu courtoisaient à volonté les 'Marabouts' et les sorciers pour être maintenus dans leur poste ou être appelés à un poste plus important. Nous retenons, pour illustrer ces propos, deux témoignages révélés par deux hauts dignitaires : un ancien gouverneur de la Banque du Zaïre et un ancien agent des services secrets de Mobutu.

M. Bofossa, ancien gouverneur de la Banque du Zaïre, reconverti au christianisme à la fin de la décennie 80 explique combien il était devenu prisonnier de la magie et du maraboutage : « *J'ai pratiquement visité tous les cimetières de Kinshasa pour chercher la puissance auprès des Morts (...) Dieu seul sait ce que j'ai enduré au titre de sacrifice... Dieu seul sait combien de têtes de chèvres j'ai enterrées chez moi à la maison, en brousse, dans certains lieux stratégiques de*

la ville de Kinshasa » [28](#) .

Un ancien agent des services secrets, Emmanuel Dungia a révélé de son côté comment le président Mobutu lui-même a eu recours à des marabouts à la nouvelle de la victoire du socialiste François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981 [29](#) .

Tous ces changements de mœurs, d'attitudes religieuses et d'appellations sont à mettre dans la mouvance du 'réveil' de la conscience nationale prônée par les artisans de la politique du recours à l'authenticité, une politique qui paraissait stabiliser le pouvoir en place, le rendant plus populaire.

En ce qui concerne les Eglises afro-chrétiennes, Susan Asch écrit : « ... *Cette stabilité politique établie par le régime militaire instauré par le général Mobutu s'avéra favorable à l'épanouissement du Kimbanguisme* » [30](#) . Mobutu lui-même dira lors des funérailles de Diangienda, fils du prophète Kimbangu, en 1990, que déjà avant qu'il ne prenne le pouvoir, Diangienda lui avait prédit prophétiquement qu'il serait un grand homme politique.

En effet, en février 1966, pendant que la délégation du Conseil Œcuménique des Eglises était en mission d'étude pour l'évaluation de la candidature de l'Eglise kimbanguiste, le secrétaire général de cette Eglise, M. Luntadila, plaidait leur cause auprès du chef de l'Etat. Il faisait mention de 'manœuvres' catholiques qui visaient à les chasser de la ville de Kinshasa. Le président Mobutu lui répondra qu'il était lui-même défenseur des causes kimbanguistes et qu'il n'entendait pas favoriser la guerre des religions dans son pays.

Pendant que l'Eglise catholique se posait en donneur de leçons morales, l'Eglise kimbanguiste, quant à elle, sollicitait le soutien du nouveau gouvernement pour asseoir ses institutions. Le chef spirituel Diangienda fut assuré de la tolérance du régime à deux conditions : la première, que le pouvoir spirituel soit distinct du pouvoir temporel ; la seconde, que les Eglises cessent de troubler l'ordre public par leurs querelles religieuses. En fait, il y avait au sein du kimbanguisme des conflits d'intérêt et des dissidences internes. Les deux conditions étaient sagement appliquées par le chef spirituel Diangienda qui, profitant des conflits ouverts entre l'Etat et l'Eglise catholique, se fit l'instrument spirituel du pouvoir en place. Les subsides lui étaient alloués sous forme de dons présidentiels pour asseoir ses institutions spirituelles et sociales. On peut comprendre à travers ce soutien qu'il y avait chez Mobutu, une stratégie politique pour maintenir la paix civile et pour asseoir son autorité. Cette stratégie l'amènera à reconsidérer un autre groupe religieux minoritaire au pays : l'Islam.

I. 2. 3. 3. l'Islam

L'Islam constitue au Congo un 'îlot' de croyants dans la masse des populations des religions traditionnelles et chrétiennes : à peine 1,4 %. Deux événements pendant le long règne de Mobutu ont contribué à donner une légère impulsion à l'épanouissement des musulmans au Congo. Nous nous bornerons à les énumérer car nous y reviendrons un peu plus en détail au second chapitre.

Le premier événement est la politique du recours à l'authenticité et la promulgation de la laïcité de l'Etat. La nouvelle idéologie du gouvernement de Mobutu était trop séduisante à cause de ses innovations qui cassaient les interdits de la civilisation occidentale et plus particulièrement ceux de l'Eglise catholique. La laïcisation de l'Etat ouvrait les portes à toute initiative culturelle et religieuse. A l'Université de Lubumbashi, par exemple, une chaire sans titulaire, sur les civilisations, était créée à la Faculté des lettres. Un professeur d'origine libanaise et musulman pratiquant, Adnan

Haddad, en avait profité pour répandre, en milieu étudiantin, la culture musulmane qui, affirmait-il, est plus proche de la culture africaine que le christianisme³¹. Un de ses thèmes majeurs était : 'Islam et Authenticité'.

Beaucoup d'étudiants, dans la mouvance de l'idéologie du Parti-Etat, s'étaient convertis à l'islam à cette époque et avaient répercuté les idées de Haddad dans l'arrière pays. Lubumbashi situé au sud-est du pays n'est qu'un foyer d'expansion culturelle pris parmi tant d'autres.

Le second événement fut la première guerre du Shaba en 1974, dénommée 'la guerre de quatre vingt jours'. Tout le monde le sait, Mobutu n'avait pas les moyens de sortir victorieux de cette guerre n'eût été l'alliance conclue avec le roi du Maroc. Honoré Ngbanda, un de ses derniers fidèles l'atteste en écrivant : « ...c'est grâce aux hommes du colonel Lubaris de l'Armée Royale Marocaine que le Président Mobutu a réussi à repousser l'agression venue d'Angola... »³².

Les observateurs attentifs auront constaté que c'est après ces événements qu'on verra s'ériger les quelques grandes mosquées de la ville de Kinshasa et des autres villes du pays. Cela paraissait être une façon pour le maréchal Mobutu de remercier son ami, le roi Hassan II du Maroc³³ qui en mai 1997, avec l'arrivée de Kabila au pouvoir, lui prouvera encore cette grande amitié en l'accueillant chez lui jusqu'à sa mort.

Pendant trois décennies, Mobutu a présidé aux destinées du Congo d'une main de fer tendant, d'une part, à réconcilier le peuple avec ses propres traditions culturelles et religieuses. Profitant de la stabilité politique que pouvait lui garantir l'apport des autres cultures religieuses, il a, d'autre part, favorisé leur épanouissement en leur donnant une place dans un Etat qu'il voulait 'laïc' et 'pleinement indépendant'. Si l'islam, de façon particulière, avait trouvé sa place grandissante grâce, entre autres, aux événements ponctuels liés à cette politique du régime de Mobutu, le gouvernement qui l'a renversé ne pouvait que conforter cette place. Laurent Désiré Kabila lui-même avait déjà beaucoup sympathisé avec l'islam. La révolution qui l'avait hissé au pouvoir venait de l'est du pays qui est le bastion de la minorité musulmane au Congo/Zaire.

I. 3. De 1997 à 2004 : Le Congo de L.D. Kabila

Laurent-Désiré Kabila est un combattant lumumbiste de la première heure. Dès 1964, après l'assassinat de Lumumba en 1961, il entre dans le maquis, après une formation militaire accélérée en France (Tours), mais surtout à Belgrade. Il combat aux côtés de Soumialot qui menait la rébellion à l'Est du pays, en parallèle avec Pierre Mulele qui menait la sienne dans le Kwilu, au centre du pays.

La pacification opérée par Mobutu l'enverra en exil pendant trois décennies. Ndaywel écrit à son sujet qu'« en 1967, Kabila concrétisa à son niveau le projet commun, sans doute inspiré par Mulele, de création d'un grand parti révolutionnaire, sur base de la théorie du marxisme-léninisme. L'inspiration qui l'habitait, avait quelque chose en commun avec celle qui animait Mobutu, exactement en cette même année 1967, mais avec des sensibilités et des intentions fort différentes. A Nsele, on optera pour l'appellation de 'Mouvement Populaire de la Révolution' (20 mai), alors que, dans l'exil de Nairobi, on retiendra plutôt celle de 'Parti de la Révolution Populaire' (24 décembre), un parti qui allait se doter d'une branche militaire, les Forces Armées Populaires (FAP)... »³⁴.

La dernière décennie du maréchal Mobutu avait vu s'accumuler une suite d'événements qui avaient fini par l'affaiblir

de l'intérieur. Kabila n'attendait que cette occasion pour prendre sa revanche. Au Zaïre des années 1990, plus aucune 'justice' n'existait. Ni la justice sociale ni la justice distributive. La corruption régnait à tous les échelons. La régionalisation de l'armée était la dernière faiblesse de Mobutu. La quasi-totalité des généraux était de sa région, sinon de son ethnie. La seule milice qui percevait encore sa solde était la Division Spéciale Présidentielle (DSP)... Les autres n'avaient qu'à se débrouiller avec le peuple. Cette situation avait occasionné deux pillages en 1991 et 1993 qui avaient consommé la ruine de l'économie agonisante du pays. C'est à ce moment (1994) qu'arrive le génocide au Rwanda.

Les Tutsi prennent le pouvoir au Rwanda quelque temps après le génocide, mais ils sont inquiets à cause de l'armée hutu protégée par Mobutu au Zaïre. C'est la cause officielle de la guerre qui mènera Laurent Kabila au pouvoir le matin de la Pentecôte en 1997.

Le Congo de Laurent-Désiré Kabila a visiblement connu deux temps forts:

Du 29 mai 1997 au 17 août 1998

Du 24 août 1998 au 17 janvier 2001

I. 3. 1. Du 29 mai 1997 au 17 août 1998

En effet, entre le 29 mai 1997 et 17 août 1998, le vrai pouvoir au Congo était entre les mains de Yoweri Museveni, président de la république de l'Ouganda et de Paul Kagame, alors vice-président du Rwanda ; alliés inconditionnels et commanditaires de la guerre qui a porté L-D. Kabila au pouvoir à Kinshasa.

Les objectifs qui les avaient conduits à déclencher la guerre n'étaient pas encore atteints. A savoir : en finir avec l'armée des Hutu disséminée dans les maquis de la forêt équatoriale du grand Zaïre et procéder à la partition du pays ou, mieux encore, occuper tout le plateau de Masisi le long des grands lacs. Pour preuve, l'ONU enverra deux délégations au Congo pour tenter de voir clair dans ces massacres silencieux. Les deux délégations ne seront jamais reçues par L-D. Kabila qui était sous la haute surveillance des Tutsi qui rêvaient d'un empire hamite en Afrique Centrale [35](#) . Une décision courageuse, prise en août 1998, a coûté au Congo la seconde guerre avec le morcellement du pays en trois parties, jusqu'à l'assassinat de Kabila 'père', le 16 janvier 2001.

I. 3. 2. Du 24 août 1998 au 16 janvier 2001

Laurent-Désiré Kabila voulait mettre un terme à ce jeu politique criminel quand il demanda à ses deux alliés de se retirer du Congo. C'est alors qu'éclatera la seconde guerre du Congo le 2 août 1998 et qui dure jusqu'après son assassinat le 16 janvier 2001. L-D. Kabila ne devra son salut qu'au soutien de nouveaux alliés : l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie et à la population de la ville de Kinshasa. Depuis lors, le pays est morcelé en trois parties : tout l'est du pays est sous occupation rwandaise, tout le nord-est sous occupation ougandaise, le sud-ouest sous le pouvoir central de L-D. Kabila.

I. 3. 3. Du 24 janvier à nos jours

Depuis le 24 janvier 2001, la destinée du pays est entre les mains de son fils, le général major Joseph Kabila qui,

malgré son jeune âge, semble bien faire face à ses responsabilités. Il jouit d'un certain crédit auprès des partenaires occidentaux et a réussi à intégrer au pouvoir les anciens belligérants en attendant des élections démocratiques.

La situation religieuse n'a pas connu de perturbations sensibles par rapport à la période du règne de Mobutu. La guerre, la misère et la pauvreté n'ont fait qu'accroître la naissance des groupes politico-religieux sectaires et l'enracinement des Eglises dites de 'Réveil'.

C'est cet engouement de mouvements religieux parrainés pour la plupart par les élites politiques qui, à notre avis, rend originale la question du dialogue œcuménique et interreligieux dans ce pays. Les Eglises de réveil sont devenues des lieux de rassemblement où se joue toute la vie politique, sociale, économique, religieuse et culturelle du pays. C'est là que se dessine la nouvelle forme du dialogue œcuménique et interreligieux dans la mesure où, chrétiens, musulmans et adeptes d'autres traditions religieuses se côtoient au quotidien, tous confrontés aux mêmes épreuves de la vie difficilement supportables.

□ Conclusion

Nous avons voulu montrer dans ce premier chapitre de notre thèse que la problématique actuelle du dialogue œcuménique et interreligieux est, en grande partie, tributaire de l'environnement socio-économique, culturel et politique du Congo Indépendant.

Le terme 'réveil' qui devient aujourd'hui l'épithète des nouveaux mouvements religieux qui posent question dans la problématique du dialogue œcuménique et interreligieux prend sans doute son origine et son sens de cet environnement socio-culturel, politique et historique du pays.

L'histoire religieuse de la période coloniale n'est pour autant pas absente dans cette problématique. Elle est abordée dans le second chapitre de cette thèse où nous décrivons la naissance et l'implantation des principaux groupes religieux 'interlocuteurs' actuels du dialogue œcuménique et interreligieux en R.D. Congo.

« Quand tu ne sais plus où tu vas, retourne-toi, regarde d'où tu viens » (proverbe Ethiopeen)

DEUXIEME CHAPITRE : CADRE RELIGIEUX : LES INTERLOCUTEURS ACTUELS DU DIALOGUE OECUMENIQUE ET INTERRELIGIEUX EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

□ Introduction

Par interlocuteurs actuels du dialogue œcuménique et interreligieux, nous désignons les religions et communautés religieuses reconnues par les instances officielles nationales et internationales. Il s'agit pour la République Démocratique du Congo, des religions traditionnelles africaines, du christianisme (catholique et protestant), du kimbanguisme (religion afro-chrétienne) et de l'Islam.

Essentiellement descriptive, notre étude n'en sera pas moins critique. La présentation des religions se limitera aux points essentiels qui nous permettront de mettre en exergue les caractères intrinsèques et extrinsèques qui favorisent ou défavorisent le dialogue. Les rites et les cérémonies qui les constituent sont parfois tellement complexes et variés qu'il sera quasi impossible de les traiter tous en détail.

Les Eglises de réveil, tête d'affiche de notre problématique de départ, feront l'objet d'un chapitre à part dans le cadre des religions afro-chrétiennes qu'il faudra ou non intégrer dans le dialogue au Congo.

II. 1. Les religions traditionnelles.

L'Afrique a autant de religions traditionnelles qu'elle a d'ethnies. Les études des philosophes, théologiens, ethnologues et historiens des religions africaines ³⁶ les regroupent par quelques points communs qui les unissent toutes. Ces points communs se présentent schématiquement, comme une pyramide dont la base est constituée par les forces de la nature et le sommet par la force divine. D'aucuns parlent à juste titre d'une hiérarchie pyramidale des forces vitales : au sommet de la hiérarchie, se situe une force suprême transcendante à laquelle croit la quasi totalité des adeptes des religions traditionnelles. En seconde position, se situent les mânes des ancêtres qui font le lien entre les vivants et les morts. En troisième lieu viennent les vivants qui ont la puissance de la parole et le pouvoir : les chefs des clans et des familles, les médiums, les prêtres, les sorciers et les parents. Ils peuvent entrer en contact direct avec les ancêtres pour bénir ou maudire. En bas de la pyramide se situent les forces de la nature, avec toute leur puissance symbolisée surtout dans le rythme de la fécondité naturelle. (si ce rythme cesse, la vie s'arrête). ³⁷

Tous ces points communs sont mieux compris lorsqu'ils sont étudiés dans le contexte d'une ethnie ou d'un groupe linguistique homogène. Nous avons choisi, pour notre étude, le groupe communément appelé bantou, majoritaire en R.D.Congo. On estime, aujourd'hui à soixante millions environ, le nombre de bantou en Afrique dont 60% dans le bassin du Congo. Ils désignent l'être humain par 'Ntu' précédé de 'mu-' comme préfixe singulier et de 'ba-' comme préfixe pluriel : muntu (un être humain), bantu (des êtres humains).

Selon la description qu'en donne Joseph Huby, « *les Bantous forment un groupe considérable qui occupe la plus grande partie de l'Afrique habitée, en deçà et au-delà de l'Equateur, de l'Atlantique à l'océan indien, du bassin du Tchad et du Victoria au cours de l'Orange... Ils sont divisés en de nombreuses tribus, dont chacune a sa langue, son habitat, ses coutumes, son gouvernement, sa manière de vivre, en général conditionnée par le pays qu'elle occupe, et comportant la petite culture, l'élevage, la chasse, etc. Ce groupe important n'a guère été touché par l'islam que sur les routes des caravanes qui relient Zanzibar aux régions de l'intérieur. Le christianisme, de son côté, qui fit son apparition aux XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles sur les côtes d'Angola et de Mozambique, avait laissé peu de traces au moment où sa prédication fut reprise en ces derniers temps. On peut donc considérer les Bantous comme possédant un fond religieux original et relativement homogène.* » ³⁸

Cette description de J. Huby situe bien, du point de vue de l'impact religieux, le groupe qui nous concerne dans cette étude. Départageant déjà l'islam du christianisme, il reconnaît à cette population du cœur de la R.D. Congo un 'fond religieux original' qui deviendra, à notre avis, la plate forme de l'inculturation et le tremplin de toute initiative concernant le dialogue entre les religions. Nous ne pouvons pas aborder tous les aspects de ce fond religieux original. Nous avons choisi quatre thèmes majeurs correspondant à leur vision du monde, au travers de la pyramide hiérarchique des forces, à savoir :

1. L'Être Suprême.
2. Les ancêtres (les mânes)
3. Les vivants
4. Les esprits de la nature.

Nos données pour cette étude, proviennent d'une part de l'enquête faite par les étudiants des Départements de la

Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi au Congo/Zaïre : celui de Langues et Littératures africaines et celui de Langue et Littérature françaises. Cette enquête faite dans leur milieu d'origine a été dirigée et présentée par le professeur Mufutu Kabemba ³⁹ lors du deuxième Colloque International de Kinshasa sur les religions traditionnelles africaines. Nous y ajoutons notre propre expérience et enquête auprès de la société 'Leele' ⁴⁰ qui est notre ethnie. Nous nous inspirons d'autre part, des études présentées par René Girault et Jean Vernet ⁴¹, ainsi que de celles de Henry Van Stralen ⁴², sur d'autres sociétés d'Afrique, hors des frontières de la R.D. Congo.

II. 1. 1. La conception de l'être suprême

II. 1. 1. 1. La nomenclature

Dans toutes les sociétés bantu de la République Démocratique du Congo, à une exception près, l'Être Suprême porte un ou plusieurs noms : Nzambi-Mpungu, Nzambe, Mungu, Mvidyé Mukulu, Maweja, Mulopo, Ndjamb'a Pongo, Nkyer, Nzem, Efilé, Fidi, Shyakapanga... A travers cette nomenclature, trois grandes qualités sont attribuées à cet Être Suprême : Le Tout Puissant (Nzambi-Mpungu, Ndjamb'a Pongo), Mpungu ou Pongo signifie 'aigle' ; L'Ancêtre, Père Créateur (Mvidye Mukulu, Shyakapanga, Nkier) et Le transcendant invisible, omniprésent et omniscient (Efilé, Fidi...).

On retrouve une conception semblable chez d'autres peuples africains, en l'occurrence chez les Baoulés de la Côte d'Ivoire. Dieu est nommé « *Nyamyen, le dieu du firmament, mystérieux et lointain* ». Chez les Dogons du Mali, 'Amma' dieu créateur. Chez les Bambara, 'Faro' dieu de l'eau, dieu de la vie... ⁴³

II. 1. 1. 2. La résidence de l'Être Suprême

En ce qui concerne la localisation de l'Être Suprême, l'enquête des étudiants du professeur Mufutu révèle deux types de connaissance existant au sein de la tradition bantoue de la R.D. Congo : le type vulgaire de connaissance qui présente les choses naïvement, localise l'Être Suprême au ciel (en haut), sur la terre, dans une grande maison fermée, partout... Ce type de connaissance conduit parfois à concevoir une multitude de divinités dont les liens avec l'Être Suprême deviennent difficiles à établir.

On parle de dieu-des-ancêtres qui est dans l'au-delà, dieu-des-vivants qui veille sur nous, dieu-des-animaux, dieu-des-eaux, dieu-des-récoltes, dieu-des-forêts, dieu-de-la-pluie... Autant de dieux partout où s'anime le 'Cosmos'.

Le type profond, qui est, nous semble-t-il, l'apanage d'une minorité, répond que la résidence de l'Être Suprême est inconnue et indéterminée. Il est Unique. Sa force est en action partout dans l'univers visible et invisible. « *Il est souverain, créateur de tout ce qui existe non seulement dans le monde matériel des hommes, des animaux et des choses, mais aussi dans le monde immatériel des esprits et des forces* » ⁴⁴

Cette approche paraît, à nos yeux, traduire la profondeur réelle de la conception de Dieu dans les religions traditionnelles. Les manifestations de l'Être Suprême ne sont pas l'Être Suprême. Sa force qui anime le cosmos à travers les ancêtres, les vivants et les forces de la nature, ne fait pas qu'il y ait autant d'Êtres Suprêmes. Il est donc clair qu'il n'y

a qu'un seul 'Etre Suprême'.

II. 1. 2. Le rôle des ancêtres (les mânes)

Parler des mânes ou 'esprits des ancêtres' revient à répondre aux questions sur l'Au-delà. Que deviennent les hommes après la mort ? Quelle est la conception de la mort ? Qui sont les mânes ? Quel rôle jouent-ils ? Qui s'adresse à eux ?

Tout ce qui accroît la vie est sacré. Tout ce qui la raccourcit ou l'étouffe est maudit, conjuré. Cependant, ils ne conçoivent pas la mort comme un anéantissement de la vie. Celle-ci continue après la mort, mais d'une autre façon. « *Les morts ne sont pas morts* » [45](#)

II. 1. 2. 1. Qui sont les mânes ? Quel rôle jouent-ils ?

Les enquêtes dirigées par le professeur Mufutu délimitent en catégories claires et précises les morts qui ont bien vécu leur vie sur terre et qui font partie des mânes ; ceux qui en sont exclus à cause d'un handicap physique ou psychologique dans leur vie antérieure, mais ne faisant aucun mal aux vivants, et ceux qui en sont exclus à cause de leur mauvaise vie antérieure, devenus dans l'autre vie, des errants prêts à causer du tort aux vivants.

Il faudra préciser que les morts qui font partie des mânes sont les seuls à avoir un rôle bénéfique et honorable auprès des vivants. Ils sont là pour protéger les hommes contre les machinations occultes et nocturnes (magie noire, sorcellerie...) des esprits errants. Ils sont exécutants et ambassadeurs de l'Etre Suprême auprès des vivants.

Voici un texte de Birago DIOP qui illustre ce qui précède :

« Ecoute plus souvent

Les choses que les êtres,

La voix du feu s'entend,

Entends la voix de l'eau

Ecoute dans le vent

Le buisson en sanglot :

C'est le souffle des ancêtres.

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis

Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire

Et dans l'ombre qui s'épaissit,

Les morts ne sont pas sous la terre

Ils sont dans l'arbre qui frémit,

Ils sont dans le bois qui gémit,

Ils sont dans l'eau qui coule,

Ils sont dans l'eau qui dort,

Ils sont dans la case, ils sont dans la foule

Les morts ne sont pas morts. »

Les mânes sont ceux qui ont fait du bien, ceux qui ont été sensibles aux problèmes des autres et surtout, ceux qui ont procréé car ils peuvent renaître. Ceux qui, en plus de ces conditions, sont morts de vieillesse et de mort naturelle, sont les plus élevés dans la hiérarchie des forces vitales.

Dans l'ensemble, les personnes exclues de la catégorie des mânes sont « *les faibles, les fous, les poltrons, les paresseux, les albinos et les pauvres. Les sorciers, les assassins, les menteurs, les voleurs, les incestueux, les infidèles, les haineux et autres vicieux sont classés dans la catégorie des mauvais esprits, condamnés à errer et prêts à causer du tort aux vivants.* » ⁴⁶

En revanche, ceux qui dans leur vie sur terre ont eu de grandes responsabilités : grands chefs coutumiers, chefs de clans, leurs émissaires, leurs notables et leurs guerriers sont considérés comme ayant une âme forte. Après leur mort, ils ne sont pas dans la catégorie des mânes ordinaires, mais deviennent des 'esprits', - 'bavidyè' en tshiluba du Katanga - hiérarchiquement plus forts que les mânes.

II. 1. 2. 2. Qui s'adresse à eux ? Quand et Comment ?

Tout Africain (muntu) est convaincu que l'Être Suprême a laissé l'univers au pouvoir des êtres « *subalternes, spirituels, subtiles, agiles* », -pour reprendre les expressions de Jean-Marie Ribaucourt. ⁴⁷ L'univers est, pour ainsi dire, sous les ordres des forces occultes ou protectrices des mânes et des esprits : les forces des grands esprits dont on ne connaît pas l'origine et qui habitent les montagnes, les rochers, les sources, les lieux occultes, et celles des mânes des ancêtres ou des morts avec lesquels ils ont été en relation pendant leur vie, y compris les chefs coutumiers, chefs des clans et leur suite.

Jean-Marie Ribaucourt dit que « *ni les grands esprits ni les mânes ne sont intermédiaires entre Dieu et les hommes : ils agissent de leur propre gré. L'homme les implore d'une façon absolue, et non pas conditionnelle (pour autant que Dieu le permette). Donc pas de ressemblance entre le culte chrétien des saints et ce culte des esprits ; on déformerait la conscience à établir une relation sur ce plan.* » ⁴⁸ Cette dernière phrase conclusive nous permet de comprendre pourquoi le R.P. Jean-Marie Ribaucourt ne peut accepter que les mânes soient intermédiaires (ou ambassadeurs) entre les hommes et l'Être Suprême. A ce titre, c'est tout le monde qui s'adresse à eux. Mais dans la plupart des cas, c'est le chef de famille, le chef de clan ou du village, ou encore selon les sociétés, une personne (de sexe masculin) investie pour intercéder pour tous ceux qui ont besoin d'une protection spéciale des mânes. A une exception près, très rare en Afrique chez les Leele du Kasāi, où une femme polyandre peut devenir la prêtresse sacrée qui s'adresse aux ancêtres, puisqu'elle peut avoir eu des relations intimes avec certains d'entre eux pendant leur vie sur terre. ⁴⁹ Elle est, dans certains cas, habilitée à anéantir aussi les effets néfastes ou les mauvais sorts provoqués par un magicien ou un sorcier manipulateur